

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-02-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 11<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Chantale Hamelin  
Esther Savard  
Anick Leclerc  
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac  
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

**Rés.2013-02-028**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux des 14 et 30 janvier 2013
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du rapport budgétaire au 31 décembre 2012
7. Nomination membre au Comité Culture et Embellissement
8. Nomination membre à la Résidence Portneuviennne
9. Vente de terrain à monsieur Sylvain Welsh, mesdames Cindy et Kim Welsh
10. Avis de motion, règlement emprunt – pavage
11. Avis de motion, règlement réhabilitation de l'environnement
12. Avance de fonds règlement #131

13. Mandat Mission HGE, recherche en eau souterraine
14. Acceptation du rapport annuel en sécurité incendie
15. Adhésion Chambre de commerce de l'est de Portneuf
16. Aide financière, Coopérative de santé Portneuf – St-Basile
17. Campagne financement, Groupe Scouts Portneuf
18. Contribution Chevaliers de Colomb
19. Période de questions sur les sujets traités.
20. Levée de l'assemblée

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h33 Fin : 19h35

#### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 février 2013. (du 15 janvier au 11 février 2013)

#### **Rés.2013-02-029**

#### **Adoption des procès-verbaux des 14 et 30 janvier 2013.**

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** les procès-verbaux du conseil de Ville des 14 et 30 janvier 2013 soient acceptés tel que présentés.

#### **Rés.2013-02-030**

#### **Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 496 252.01 \$.

Liste des comptes à payer	234 891.63 \$
Liste des chèques émis	63 098.83 \$
Liste chèque paiement direct	116 635.99 \$
Liste chèques manuels	6 836.46 \$
Liste des paiements en ligne	21 718.05 \$
Liste des salaires	53 071.05 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

### **Dépôt du rapport budgétaire au 31 décembre 2012**

Un rapport budgétaire en date du 31 décembre 2012 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 11 février 2013 par la directrice générale et trésorière.

#### **Rés.2013-02-031 Nomination membre au Comité Culture et Embellissement**

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame Patricia Lamy soit nommée membre au sein du Comité Culture et Embellissement.

#### **Rés.2013-02-032 Nomination représentante à la Résidence Portneuvienne**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame Guylaine Frenette soit nommée représentante de la Ville de Portneuf au sein du conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne en remplacement de madame Marjolaine Jackson Bédard jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Résidence.

#### **Rés.2013-02-033 Vente de terrain à monsieur Sylvain Welsh, mesdames Cindy et Kim Welsh**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf vende le lot numéro 2 980 745 situé sur la rue Siméon-Delisle, d'une superficie de 649.0 mètres carrés, à raison de 10.76 \$ le mètre carré (1.00 \$ le pied carré), à monsieur Sylvain Welsh, mesdames Cindy Welsh et Kim Welsh.

**QUE** les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

**QUE** monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette vente de terrain.

**QUE** la résolution #2427-10-2009 soit abrogée par la présente.

#### **Avis de motion, règlement d'emprunt – pavage**

Je, Esther Savard, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement d'emprunt pour effectuer du pavage dans différentes rues de la municipalité.

### **Avis de motion, réhabilitation de l'environnement**

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement de réhabilitation de l'environnement concernant la mise à jour des installations septiques.

### **Rés.2013-02-034 Avance de fonds règlement 131, achat camion**

**Considérant que** le règlement numéro 131 « Décrétant un emprunt de 536 000 \$ et une dépense de 536 000 \$ pour l'achat d'un camion à neige, l'ajout d'un nouveau bâtiment non chauffé au garage municipal et du pavage dans différentes rues de la municipalité » a été approuvé le 6 décembre 2012 par monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**Considérant que** ledit règlement décrétait un emprunt de 536 000 \$ remboursable sur une période de vingt (20) ans;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf demande une avance de fonds à la Caisse Populaire Desjardins du Centre de Portneuf pour ledit règlement et ce, jusqu'à son financement à long terme.

**QUE** monsieur le maire et madame la directrice générale soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif au règlement numéro 131.

### **Rés.2013-02-035 Mandat Mission HGE, recherche en eau souterraine**

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf accorde un mandat à Mission HGE concernant la réalisation de levés géophysiques à l'intérieur des certains secteurs sur le territoire de la municipalité pour un montant maximum de 68 815.99 \$ taxes incluses, tel que l'estimation en date du 1<sup>er</sup> février 2013.

**QUE** cette dépense soit affectée à la taxe d'accise.

### **Rés.2013-02-036 Acceptation du rapport annuel en sécurité incendie**

**Considérant que** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur sur le territoire de la MRC de Portneuf depuis janvier 2010;

**Considérant que** la deuxième année du schéma de couverture de risques est complétée et qu'un rapport annuel d'activités doit être rédigé tel que mentionné à l'action #3 et #62 du schéma et selon les exigences du ministre de la sécurité par chacune des municipalités composant la MRC de Portneuf;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activités doit être produit par toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

**Considérant que** le conseil municipal a pris connaissance dudit rapport;

**Considérant qu'**une copie du rapport annuel d'activités du service de sécurité incendie, et de la résolution l'acceptant, doivent être acheminées à la MRC, à l'attention du coordonnateur en sécurité incendie;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte le rapport annuel d'activités en sécurité incendie de sa municipalité, et qu'une copie de celui-ci soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, monsieur Pierre-Luc Couture, ainsi qu'une copie de la présente résolution.

**Rés.2013-02-037 Adhésion Chambre de commerce de l'Est de Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf pour l'année 2013 au montant de 165 \$ sans forfait.

**Rés.2013-02-038 Aide financière, Coopérative de santé Portneuf – Saint-Basile**

**Considérant que** la Coopérative de santé de Portneuf – Saint-Basile a fait une demande d'appui financier aux deux municipalités;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf verse un appui financier, pour l'exercice 2013, au montant de 10 000 \$ à la Coopérative de santé Portneuf – Saint-Basile.

**Rés.2013-02-039 Campagne financement, Groupe Scouts Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 500.00 \$ au Groupe Scouts Portneuf.

**Rés.2013-02-040 Contribution Chevaliers de Colomb**

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser un support financier au montant de 2 000 \$ aux Chevaliers de Colomb – Conseil 6290 Portneuf inc.

**Période de questions sur les sujets traités**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h49 Fin : 19h58

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 19 : 59 hres.

---

Maire

---

Greffière